

Résultats épreuve d'admission examen TAXI 1^{er} et 2 juin 2021 - département de l'Allier

N°dossier	Métier	Résultat
182202	TAXI	NON ADMIS
176061	TAXI	ADMIS
183240	TAXI	ADMIS
178747	TAXI	ADMIS
177292	TAXI	NON ADMIS
176317	TAXI	ADMIS
183219	TAXI	ADMIS
179676	TAXI	ADMIS
181278	TAXI	ADMIS
177946	TAXI	ADMIS
167907	TAXI	ADMIS
172794	TAXI	ADMIS
179437	TAXI	NON ADMIS
180789	TAXI	ADMIS
176111	TAXI	ADMIS
176773	TAXI	ADMIS

Moulins, le 7 juin 2021

Par délégation Didier LINDRON Président de la CMA Allier



Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ALLIER

7 rue Emile Guillaumin - CS 41703 - 03017 MOULINS Cedex · 04 70 46 20 20

www.cma-allier.fr · contact@cma-allier.fr

f chambre.metiers.artisanat.allier